

**MOTION SUR LE PROJET DE REORGANISATION DE LA POLICE NATIONALE  
AUTOUR DU DEPARTEMENT**

**La Conférence des bâtonniers de France, réunie en Assemblée générale à Paris le 23 septembre 2022,**

**CONNAISSANCE PRISE** du projet de réorganisation de la Police Nationale autour du département,

**CONSTATE** que cette réforme est menée dans une précipitation néfaste alors même que les résultats des expérimentations ne sont pas connus et qu'aucune étude d'impact n'a été réalisée,

**DEMANDE** la diffusion rapide des résultats de l'expérimentation département par département,

**S'INQUIETE** de la mise en place d'un système pyramidal avec, à sa tête, le Directeur Départemental de la Police Nationale rendant des comptes au Préfet alors même que la politique pénale doit être définie par les Procureurs Généraux et Procureurs de la République, travaillant directement avec la Police Judiciaire,

**CONSIDERE** indispensable la mise en place d'un moratoire sur la réorganisation de la Police Nationale et l'ouverture d'une large concertation auprès des acteurs du maintien de la sécurité publique et de la protection des libertés publiques et individuelles (policiers, procureurs, magistrats, avocats ...).

**DEMANDE** à ce que les représentants de la profession d'avocat soient reçus par le Ministre de l'Intérieur aux fins de faire part de leurs inquiétudes et de leurs demandes.

**A Paris, le 23 septembre 2022**